

# CPTS Sud Est Grenoblois

## Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)



### Domaines d'activités principaux

Coordination de parcours  
(instances de concertation, réseaux, communautés...)



### Coordonnées

13, place Etienne GRAPPE 38400  
SAINT-MARTIN-D'HERES

[contact@cpts-seg.fr](mailto:contact@cpts-seg.fr)

04 76 59 34 52

<https://www.cpts-seg.fr/>



### Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des communes concernées



### Statut Juridique

Association loi 1901

## Présentation

La CPTS SEG est un rassemblement de professionnel·les qui veulent travailler ensemble pour répondre aux besoins de santé spécifiques de notre bassin de population. Elle a pour vocation de rassembler les acteur.ices de la santé sur le territoire pour améliorer l'organisation des soins. Elle contribue à une meilleure coordination intersectorielle et interprofessionnelle, ainsi qu'à la structuration des parcours de santé des usagers, patient·es et habitant·es. Nos valeurs : Réduire les inégalités sociales en santé. Partir des besoins des professionnel·les sur le terrain pour construire nos actions. Temps forts : Assemblée générale une fois par an en automne Des rencontres thématiques toute l'année Des groupes de travail par projets.

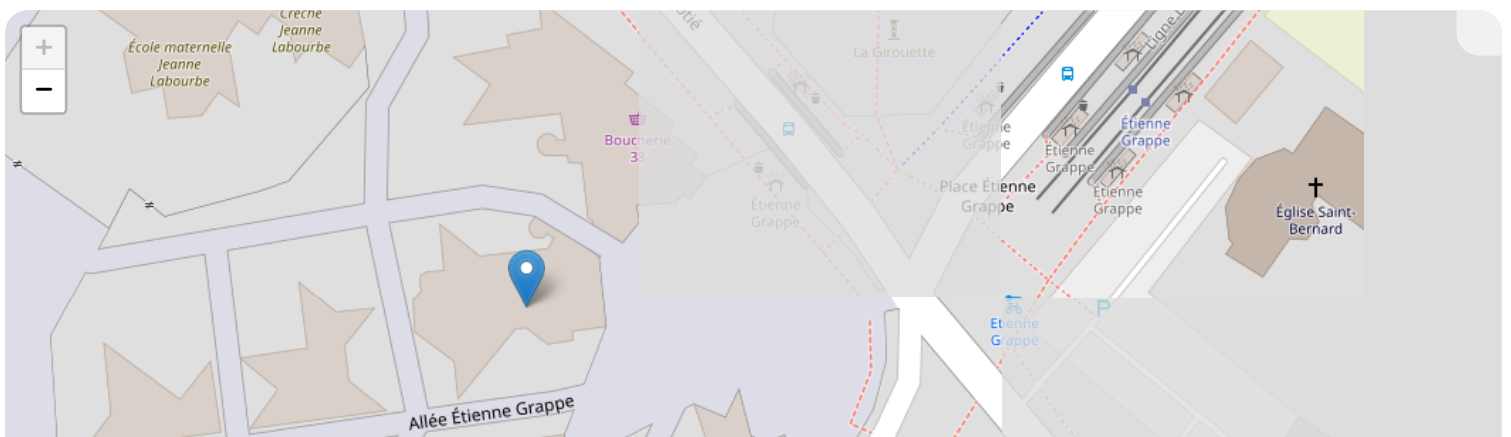
## Objectifs & Missions

Les missions des CPTS :

- Accès aux soins
- Amélioration des parcours pluriprofessionnels
- Prévention
- Pertinence et qualité des soins
- Accompagnement des professionnel·les
- Gestion de crises sanitaires.

Exemple de dispositifs de notre CPTS :

- Café Santé : Temps de rencontre hebdomadaire pour faciliter le lien entre les habitant·es et le monde de la santé.
- Dispositif IMPACT : Dispositif de soutien aux professionnel·les de la CPTS pour accompagner les patient·es en situation médico-sociale complexe, grâce à un regard pluriprofessionnel, un suivi individuel et des activités de groupe.
- Accès à un médecin traitant : Recenser les patients sans médecin traitant sur notre territoire et faciliter leur recherche.





[Signaler une erreur](#) >